

ARRÊTÉ N° 2026 - 03

RELATIF AU JURY DU CONCOURS D'ENTRÉE EN DEUXIÈME ANNÉE – SESSION 2026

La Directrice de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

Vu le règlement des études ;

ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés membres du jury du concours d'entrée en deuxième année au titre de la session 2026 :

Monsieur Franck Biglione, Maître de conférences
Monsieur Walter Bruyère-Ostells, Professeur des Universités
Madame Émilie Coulon, Professeur agrégée
Madame Sophie Doudet, Maître de conférences
Monsieur François Dumasy, Maître de conférences
Madame Audrey Freyermuth, Maître de conférences
Madame Corina Golgotiu, Professeur agrégée
Madame Rachel Joubert, Professeur agrégée
Monsieur Laurent Louati, Chargé d'enseignement vacataire
Madame Roxana Nadim, Chargée d'enseignement vacataire
Monsieur Benoît Pouget, Maître de conférences
Monsieur Giovanni Privitera, Chargé d'enseignement vacataire
Madame Émilie Romero, Professeur agrégée
Monsieur Adrien Vitse, Professeur agrégé

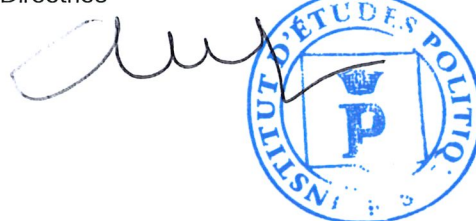
Article 2 : Est nommée présidente du jury d'admission Madame Alessia LEFÉBURE.

Article 3 : L'arrêté n°2025-55 est abrogé.

Article 4 : La Secrétaire générale et la Directrice de la formation et des études sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 4 février 2026,

Alessia LEFÉBURE
Directrice



TRANSMIS AU RECTEUR LE : 17/02/2026

AFFICHAGE ET PUBLICATION LE : 17/02/2026